

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE  
DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION (CLI)  
AUPRÈS DU CENTRE NUCLEAIRE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ  
(CNPE) DE CATTENOM**

**DU 9 NOVEMBRE 2023  
DEPARTEMENT DE LA MOSELLE**



Étaient présents :

- Mme Rachel ZIROVNIK, Vice-Présidente de la CLI, Vice-Présidente du Département, Conseillère Départementale du canton de Yutz,
- Mme Maryse GROSSE, Adjointe au Maire de Boust, représentant la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,
- M. Patrick BECKER, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville », Maire de Kuntzig,
- M. Patrice CUNY, premier Adjoint de Basse-Ham, représentant M. Bernard VEINNANT, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville, Maire de Basse-Ham,
- M. Gabriel DECET, représentant de la Fédération de la Moselle pour la pêche et la protection du milieu aquatique,
- M. Pierre SPACHER, représentant de la Confédération du Logement et du Cadre de vie (CLCV),
- M. Stéphane VOGEL, représentant de l'Unité Départementale Moselle FO,
- M. le Commandant RINALDI, Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Moselle,
- Mme Sophie MULLER, Principale du Collège de Cattenom,
- Mmes Marianne RUMMEL et Elisabeth QUARE, Association Bund Trier,
- M. Thomas JACKL, Directeur de l'Administration du Landkreis Merzig-Wadern,
- M. Björn FINKLER, Ministère de l'environnement et de la protection des consommateurs du Land de Sarre,
- Mme Myriam HEIRENDT, représentant M. Guy BLEY, Haut-Commissariat à la Protection Nationale (HCPN) du Grand-Duché de Luxembourg,
- M. Dan MICHELS, Lëtzebuurger Aktiounskomiteé géint Atomkraaft,
- M. Philippe DESCHAMPS, Sous-Préfet de Thionville,
- Mme Céline CARON, Service Interministériel de Défense et de Protection Civile (SIDPC), Préfecture de la Moselle,
- Mme Anne-Marie KEYSER, ARS Grand Est, représentant la Déléguée Territoriale pour la Moselle Mme Lamia HIMER,
- Mme Camille PERIER, Cheffe de la division de Strasbourg de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN),
- M. Jérôme LE SAINT, Directeur du Centre nucléaire de Production d'Électricité Nucléaire (CNPE) de Cattenom,
- Mme Coralie DUPONT, Cheffe de mission communication du CNPE de Cattenom,
- Mme Samia FAIQ, Mission communication du CNPE de Cattenom,
- M. Harrison GAVOTTO, Ingénieur sûreté au CNPE de Cattenom,
- M. Roger SPAUTZ, Greenpeace Luxembourg,

Assistaient également :

- Mme Marion JEAMBRUN, Docteur en géochimie et Chargée d'études à la CRIIRAD (Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité)
- Mme Anne-Laure MACLOT, Secrétaire de la CLI de Cattenom,

Etaient excusés :

- M. Patrick WEITEN, Président de la CLI, Président du Département, canton de Yutz,
- M. Jean-Marie MIZZON, Sénateur de la Moselle,
- Mme Isabelle RAUCH, Députée de la circonscription de Thionville-Est,
- Mme Catherine BAILLOT, Conseillère Régionale Grand Est,
- M. Rémy DICK, Vice-Président du Conseil Départemental de la Moselle, Conseiller Départemental du canton de Fameck,
- Mme Brigitte SCHNEIDER, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Moselle, Conseillère Départementale du canton de Thionville,
- Mme Valérie ROMILLY, Conseillère Départementale du canton du Sillon Mosellan,
- M. Patrick GRELOT, Conseiller Départemental du canton du Pays Messin,
- Mme Nathalie AMBROSIN-CHINI, Conseillère Départementale du canton d'Hayange,
- M. Lionel FOURNIER, Conseiller Départemental du canton de Rombas,
- M. Pierre TACCONI, Conseiller Départemental du canton de Metzervisse,
- M. Mathieu WEIS, Conseiller Départemental du canton d'Algrange,
- Mme Estelle BOHR, Conseillère Départementale du canton de Bouzonville,
- M. Michel HERGAT, Vice-Président de la Communauté de Communes Cattenom et Environs, Maire d'Entrange,
- M. Alain REDINGE, représentant de la Communauté de Communes Cattenom et Environs, Maire de Gavisse,
- M. Jean-Marc COCQUYT, représentant de la Communauté de Communes Cattenom et Environs, Maire de Breistroff-la-Grande,
- M. Olivier KORMANN, représentant de la Communauté de Communes Cattenom et Environs, Maire de Rodemack,
- Mme Marie-Marthe DUTTA-GUPTA, représentante de la Communauté de Communes Cattenom et Environs, Maire de Fixem,
- Mme Nathalie EVEN-POSTAL, représentante de la Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville,
- M. Laurent SCHULTZ, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville, Adjoint au Maire de Yutz,
- M. Arnaud SPET, Président de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan,
- M. Jean-Luc NIEDERCORN, représentant de la Communauté de Communes Bouzonvillois-Trois Frontières, Maire de Kirschnaumen,
- M. Jean-François MEDVES, représentant de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch,
- M. Patrick RISSER, Président de la Communauté d'Agglomération Pays-Haut Val d'Alzette,
- M. Yves MULLER, Vice-Président de la Communauté de Communes Pays Orne-Moselle, Maire de Marange-Silvange,
- Mme Catherine LAPOIRIE, Vice-Présidente de la Communauté de Communes Rives de Moselle, Maire d'Ay-sur-Moselle,
- M. Bernard ZENNER, Maire de Cattenom,
- M. Armand BEMER, Vice-Président du Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine pour la Moselle,
- M. Armand SCHWEITZER, Président de l'Association Illangeoise Contre les Nuisances Industrielles,
- M. Patrice COSTA, Institut Européen d'Ecologie,
- M. Gilles REYNAUD, Ma Zone Contrôlée,

- M. Michel MARQUEZ, Responsable de l'Unité d'Accompagnement ATMO Grand Est,
- M. Daniel TROUILLOT, Président de l'Unité Départementale Moselle CFE-CGC,
- M. Pierre MERTZ, représentant de l'Unité Départementale Moselle CGT,
- M. Didier JUNKER, représentant de l'Unité Départementale Moselle CFDT,
- M. Marc HOEVER, Directeur Général des Services du Département de la Moselle,
- Mme Marie-Claude BRIET-CLEMONT, Conseil Economique, Social et Environnemental Grand Est,
- M. Serge FEBVRE, Membre titulaire à la CCI de Moselle Métropole Metz, Vice-Président « Commerce »,
- M. Laurent WELTER, représentant de la Chambre d'Agriculture de la Moselle,
- Dr Jean-Louis KOLOPP, Président du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins,
- M. Thilo BECKER, Délégué à la planification, à la construction et à l'aménagement de la Mairie de Trèves,
- M. Stefan METZDORF, Landrat Trier-Saarburg,
- M. Fabian SCHICKER, ADD Trier,
- M. Michael GRITTMANN, Association Bund Landesverband Saarland,
- M. Dan BIANCALANA, représentant du SYVICOL, Bourgmestre de la ville de Dudelange,
- M. François KINARD, Bourgmestre d'Aubange,
- Mme Céline TELLIER, Ministre de l'Environnement de l'Aménagement du territoire, de la Mobilité et des Transports, de la Forêt et du Bien-être animal de la Wallonie,
- M. Laurent TOUVET, Préfet de la Moselle,
- Mme Adélie POMMIER, Directrice de Cabinet du Préfet de la Moselle,
- M. Philippe ROGRON, Directeur des Sécurités, Préfecture de la Moselle,
- M. Fabien CAILLY, Président du GIM'Est.



Mme Rachel ZIROVNIK, Vice-Présidente de la CLI de Cattenom, ouvre la séance à 9h16.

Elle évoque la mémoire de M. Jean KIEFFER, Maire de Kédange-sur-Canner, et membre de la CLI en tant que représentant de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan, décédé le 8 septembre 2023.

Puis, elle accueille Mme Sophie MULLER, nouvelle Principale du collège de Cattenom qui remplace Mme Nadine LA ROSA au sein de la CLI.

Enfin elle accueille Mme Marion JEAMBRUN, Docteur en géochimie et Chargée d'études à la CRIIRAD (Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité), qui présentera les résultats des prélèvements dans l'environnement effectués pour le compte de la CLI de Cattenom.

Mme la Vice-Présidente informe les membres de la CLI que les dossiers de séance ne seront plus imprimés sauf pour les membres germanophones, pour des raisons environnementales. Les diaporamas continueront d'être projetés pendant la réunion, puis mis en ligne sur le site de la CLI.

## **1. Approbation du compte rendu de la réunion de la CLI du 11 mai 2023**

Le compte rendu de la réunion de la CLI du 11 mai 2023 est approuvé à l'unanimité.

## **2. Programme de la 3<sup>e</sup> visite décennale de la tranche 4 et préparation des 4<sup>e</sup> visites décennales**

Mme la Vice-Présidente de la CLI donne la parole à M. Jérôme LE SAINT, Directeur du CNPE de Cattenom, puis à Mme Camille PERIER, Cheffe de la division de Strasbourg de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), afin qu'ils présentent le programme de la 3<sup>e</sup> visite décennale de la tranche 4 ainsi que la préparation des 4<sup>e</sup> visites décennales (VD4) (voir diaporamas correspondants).

A l'issue des présentations, Mme la Vice-Présidente de la CLI souhaite annoncer que le travail de préparation de la concertation a déjà commencé pour la CLI de Cattenom, grâce à un dialogue avec l'ANCCLI, l'ASN, EDF et la Commission Nationale du Débat Public.

M. Roger SPAUTZ questionne les intervenants sur un éventuel bilan des travaux post-Fukushima réalisés lors des précédentes visites décennales. Il souhaite concrètement savoir si tous les travaux ont pu être réalisés.

M. Jérôme LE SAINT explique que les activités découlant des engagements pris suite à la catastrophe de Fukushima ont été réalisées. Il précise que pour les VD4, une nouvelle phase s'ouvre, qui ne fait pas partie des travaux post-Fukushima, et qui consiste à engager des modifications et des travaux prévus dans le cadre des 4<sup>èmes</sup> réexamens périodiques, et visant à tendre vers de meilleurs standards de sûreté.

Mme Camille PERIER ajoute que pour les réacteurs de 900 MWe, la phase des améliorations post-Fukushima et la phase consistant à mettre en œuvre des améliorations dans le cadre des 4<sup>èmes</sup> réexamens périodiques comme précisé ci-dessus, se sont de fait déroulées en même temps. Il y a un décalage entre les deux phases pour les réacteurs de 1300 MWe, dont les VD4 arrivent plus tardivement. Par ailleurs, le sujet des améliorations post-Fukushima fait l'objet d'inspections par l'ASN qui vérifie le déploiement effectif du programme dans tous les CNPE.

M. Roger SPAUTZ demande si un récupérateur de corium pourra être installé lors des VD4 sur le site de Cattenom car, d'après les rapports, il y aurait un problème sur certaines centrales nucléaires françaises relatif à du béton siliceux.

M. Jérôme LE SAINT affirme que les études sont en cours, et que l'objectif est bien d'en installer sur les quatre réacteurs du CNPE de Cattenom.

Roger SPAUTZ souhaiterait que les études soient présentées lors d'une prochaine réunion de la CLI.

M. Jérôme LE SAINT présentera non pas l'entièreté des études mais le contenu du programme des VD4, une fois qu'il aura été validé par l'ASN.

M. Björn FINKLER demande si la phase générique se déroulera en 2025 ou en 2026.

Mme la Vice-Présidente de la CLI explique être en attente des dates définitives et des modalités de concertation. Elle est consciente qu'il s'agit d'un sujet important pour les années à venir et indique qu'il sera régulièrement évoqué en CLI.

Mme Camille PERIER se réfère au calendrier de l'ASN pour annoncer une consultation publique sur la phase générique pour fin 2025 - début 2026. Elle ajoute que des échanges avec les CLI sont prévus en 2024, en amont de la phase générique.

M. Roger SPAUTZ ajoute qu'une réunion publique de la CLI de Cattenom doit être organisée au premier semestre 2024 à cette fin.

### **3. Corrosion sous contrainte (point d'avancement sur le parc national et à Cattenom / optimisation des travaux)**

Mme la Vice-Présidente de la CLI donne la parole à M. Jérôme LE SAINT, Directeur du CNPE de Cattenom, puis à Mme Camille PERIER, Cheffe de la division de Strasbourg de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), afin qu'ils présentent un point d'avancement sur la corrosion sous contrainte (CSC) (voir diaporamas correspondants).

A l'issue des présentations, M. Roger SPAUTZ s'étonne qu'on ne connaisse toujours pas la cause définitive de l'apparition du phénomène de corrosion sous contrainte. Il aimerait savoir si de nouvelles informations sont disponibles concernant le développement des fissures, et s'inquiète d'une possible réapparition de CSC avec la prolongation de 10 ans des réacteurs.

M. Jérôme LE SAINT rappelle que, comme évoqué lors des précédentes réunions de la CLI, toutes les expertises confirment le fait que le facteur prépondérant est la géométrie des lignes, avec le phénomène de stratification. Il poursuit en expliquant que le deuxième facteur est la contrainte émise dans le métal au moment de la réalisation des soudures. Ainsi, les nouvelles soudures sont désormais faites selon des modes opératoires de soudage limitant les contraintes dans le métal, afin de les rendre moins sensibles à la CSC. Il complète en annonçant la poursuite d'expertises afin d'identifier d'éventuelles autres causes.

Il ajoute que l'évolution de ces fissures est suivie à la loupe, en lien avec l'ASN et que les parties fissurées sont remplacées dès l'apparition d'une fissure.

Une réapparition de fissures est possible étant donné que la géométrie des lignes n'a pas été modifiée. Le contrôle des tuyauteries est désormais intégré dans le programme de maintenance préventive. Ainsi, un programme de contrôle sera réalisé avec des moyens non destructifs, à chaque arrêt de tranche.

Mme Camille PERIER explique que, malgré la progression des connaissances sur le phénomène de CSC, la géométrie étant la même pour tous les réacteurs d'un même palier, les causes de l'apparition sur certains réacteurs seulement ne sont pas encore totalement connues. C'est pour cela que chaque partie fissurée est automatiquement remplacée.

Mme Elisabeth QUARE s'interroge sur le fait que les réacteurs les plus récents et les plus puissants soient les plus menacés par la CSC.

Mme Camille PERIER répond que les réacteurs du palier N4 sont plus concernés car ils ont une géométrie de lignes différente.

M. Jérôme LE SAINT affirme par conséquent que la CSC n'est pas un phénomène lié au vieillissement.

M. Roger SPAUTZ pose une autre question non liée à la CSC, en s'appuyant sur l'avis de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire du 10 août 2023 pour questionner EDF au sujet des vibrations sur les moto-pompes et sur d'éventuelles actions entreprises suite à cet avis.

En effet, selon la première recommandation de cet avis, « *L'IRSN recommande qu'EDF réalise des essais à plein débit des deux motopompes ASG dans le cadre du*

*redémarrage du réacteur n° 1 de Cattenom, à l'issue de son arrêt fortuit de 2023 lié au remplacement des tuyauteries du système d'injection de sécurité. En cas d'évolution à la hausse des niveaux vibratoires des motopompes ASG, EDF devra en préciser l'impact matériel et se positionner sur la disponibilité des motopompes ASG pour la fin du cycle en cours. Par ailleurs, du fait des niveaux vibratoires importants, l'IRSN recommande qu'EDF identifie les piquages potentiellement impactés et réalise un contrôle de ces derniers. »*

M. Jérôme LE SAINT constate que cette recommandation n'a pas de lien avec la CSC. Il répond néanmoins à la question, en expliquant que les contrôles vibratoires ont été réalisés sur les moto-pompes du circuit d'alimentation de secours des générateurs de vapeur du réacteur n°1, et que ces dernières sont toujours restées disponibles. L'ASN en a été informée et un suivi a été mis en place pour s'assurer qu'il n'y aura pas d'évolution lors des prochains essais et que le matériel restera disponible.

Mme Marianne RUMMEL demande s'il existe un classement entre sites nucléaires français en ce qui concerne la CSC, et si oui où se situe le CNPE de Cattenom. Dit autrement, elle souhaite savoir dans quelle centrale nucléaire se trouve le plus de fissures.

Mme Camille PERIER répond qu'il n'existe pas de classement entre les défauts mesurés. Certains constats peuvent être dressés : il y a par exemple plus de défauts constatés sur le palier N4 comme à Civaux ; des défauts importants ont été constatés sur le site de Penly ; et Cattenom fait partie des quelques sites pour lesquels un événement significatif de niveau 1 sur l'échelle INES a été déclaré en lien avec la CSC. Toutefois, la comparaison n'est pas pertinente. L'ASN s'intéresse à la gestion du phénomène et aux actions entreprises pour changer les tuyauteries et, sur ces sujets, Cattenom ne dénote pas.

#### **4. Présentation des résultats des prélèvements dans l'environnement**

Mme la Vice-Présidente de la CLI donne la parole à Mme Marion JEAMBRUN, Docteur en géochimie et Chargée d'études à la CRIIRAD (Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité), afin qu'elle présente le résultat des prélèvements dans l'environnement autour de la centrale nucléaire de Cattenom (voir diaporama correspondant).

A l'issue de la présentation, Mme la Vice-Présidente informe la CLI que des crédits supplémentaires devraient être engagés en 2024 pour la poursuite de ces analyses.

Mme Marianne RUMMEL demande si le romarin peut être comparé avec les légumes feuilles que la CRIIRAD avait prévu de prélever initialement, avant de devoir se raviser en raison de la fin de saison dans la région.

Mme JEAMBRUN explique que les deux ne sont pas comparables car un humain ingère moins de romarin que de salade. Toutefois, le romarin est vivace et reste plus longtemps soumis aux retombées éventuelles de radioactivité. Ainsi, la salade va moins les capter car étant cueillie plus rapidement.

M. Jérôme LE SAINT affirme que ce type de prélèvements est aussi réalisé par le CNPE tout au long de l'année et que les valeurs présentées par la CRIIRAD sont cohérentes avec celles d'EDF.

## **5. Bilan de l'impact de la canicule de l'été 2023 sur la centrale nucléaire de Cattenom**

Mme la Vice-Présidente de la CLI donne la parole à M. Jérôme LE SAINT, Directeur du CNPE de Cattenom, afin qu'il présente le bilan de l'impact de la canicule de l'été 2023 sur la centrale nucléaire de Cattenom (voir diaporama correspondant).

A l'issue de la présentation, M. Dan MICHELS s'intéresse aux données annoncées par M. Jérôme LE SAINT : 77 % de l'eau prélevée est restituée au milieu naturel, et 10 litres d'eau sont prélevés par KWh produit. Il souhaite savoir comment cette moyenne est calculée.

M. Jérôme LE SAINT explique que ces données se fondent sur les débits prélevés et rejetés. Il s'agit d'une moyenne lorsque les quatre tranches sont en fonctionnement sur les années précédentes.

M. Dan MICHELS demande si cela est comparable avec le chiffre de 3m<sup>3</sup>/s évaporés par les aéroréfrigérants.

M. Jérôme LE SAINT répond par la positive.

M. Roger SPAUTZ demande si des mesures supplémentaires pour mieux appréhender les épisodes de canicule seront annoncées lors des quatrièmes visites décennales.

M. Jérôme LE SAINT répond qu'un grand nombre de mesures a déjà été mis en place dans le cadre des troisièmes visites décennales, notamment un plan d'action sur la ventilation, mais que des actions sont bien prévues à ce sujet lors des quatrièmes visites décennales. Il ajoute que d'autres actions s'effectuent également indépendamment des visites décennales, comme le refroidissement des matériels qui servent à la production d'électricité. Par ailleurs, les cinquièmes visites décennales à venir devraient avoir comme enjeu premier l'adaptation au réchauffement climatique (les réacteurs de 900 MWe seront concernés à l'horizon 2029).

Mme Elisabeth QUARE revient sur le taux des 77 % de l'eau prélevée qui repart dans l'environnement. Or, avec les calculs annoncés, le taux ne serait que de 66 %, avec 9 m<sup>2</sup>/s prélevés, dont 3 qui s'évaporent dans l'environnement.

M. Jérôme LE SAINT explique que d'autres données sont prises en compte pour arriver aux 77%. Il propose de transmettre les données précises à la CLI<sup>1</sup>.

Mme Elisabeth QUARE évoque ensuite le souhait annoncé par EDF d'ajouter un système d'appoint d'eau ultime et se demande si cela a déjà été fait.

M. Jérôme LE SAINT répond que la validation de la qualification de ces matériels électromécaniques, déjà installés, est à venir (courant 2024).

## **6. Evènements significatifs sûreté**

Mme la Vice-Présidente de la CLI donne la parole à M. Jérôme LE SAINT, Directeur du CNPE de Cattenom, puis à Mme Camille PERIER, Cheffe de la division de Strasbourg de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), afin qu'ils présentent les deux évènements significatifs

---

<sup>1</sup> Ces données seront transmises et ajoutées au compte rendu ultérieurement.

sûreté de niveau 1 relatifs à la détection tardive d'un non-respect des spécifications techniques d'exploitation, intervenus à la centrale de Cattenom depuis la dernière réunion de la CLI (voir diaporamas correspondants).

A l'issue de la présentation du premier événement, M. le Sous-Préfet de Thionville souhaite obtenir une clarification. Il s'étonne du fait qu'une mise en fonctionnement automatique de la pompe du circuit d'alimentation de secours des générateurs de vapeur n'aurait pas besoin des informations de mesures de la pression de la part du capteur de la vanne, alors qu'une mise en service manuelle en aurait besoin.

M. Jérôme LE SAINT confirme bien que c'est le cas également pour le fonctionnement automatique.

M. Patrick BECKER demande si cette vanne est pilotée manuellement, ce qui serait source d'erreurs, d'autant plus s'il n'y a pas de repérage grâce à une poignée amovible.

M. Jérôme LE SAINT explique qu'une action corrective a été prise suite à cet événement pour mieux matérialiser la bonne position (à l'aide d'une encoche dessinée sur la vanne) et mieux expliquer la procédure à suivre.

Suite à la présentation du second événement de niveau 1, Mme Marianne RUMMEL constate qu'il est souvent fait état de mesures d'optimisation suite à de tels événements. De manière générale, elle aimerait savoir comment il est possible d'améliorer les choses et si l'intelligence artificielle est utilisée à ces fins.

M. Jérôme LE SAINT indique commencer à utiliser l'intelligence artificielle pour procéder à des analyses de fiabilité de matériels sur des périodes assez longues, afin de croiser un certain nombre de données, ou pour piloter le rendement des installations. Des réflexions sont en cours pour identifier toutes les situations dans lesquelles il est possible d'utiliser l'intelligence artificielle.

Sur cet événement, l'intelligence artificielle n'aurait peut-être pas permis de régler le problème, car tout n'est pas encore instrumenté. Toutefois, des travaux sont entrepris pour instrumenter de plus en plus les matériels.

D'un point de vue de la sûreté, et dans le cas présent, M. Jérôme LE SAINT explique que les opérations de requalification et tests sur les matériels ne sont pas compatibles avec l'utilisation de l'intelligence artificielle.

## **7. Points divers concernant la CLI**

Mme la Vice-Présidente présente les points divers ci-dessous.

- **Approbation du programme d'activités et du budget pour 2024**

Elle insiste notamment sur la poursuite de l'action « surveillance de l'environnement » et de l'action autour de la journée de la résilience. L'action de sensibilisation aux risques auprès des collégiens est toujours dans les projets de la CLI, mais le départ de Mme Nadine LA ROSA, ancienne Principale du collège de Cattenom, a reporté l'échéance.

En ce qui concerne le budget, la Vice-Présidente de la CLI indique que les frais de personnel ainsi que les frais administratifs ont été ajoutés aux autres lignes afin de mieux refléter la réalité.

M. Roger SPAUTZ demande pour quelle raison les frais liés à l'organisation de la réunion publique au sujet des quatrièmes réexamens de sûreté n'apparaissent pas dans le budget.

Mme la Vice-Présidente explique que les informations au sujet de cette mission sont parvenues trop tard pour être prises en compte dans le débat d'orientation budgétaire 2024 du Département de la Moselle. Elle explique qu'il serait éventuellement possible de procéder à une décision modificative au cours de l'année à venir.

- **Retour sur la journée de la résilience du 13 octobre et sur le « Résilience Tour » à Cattenom**

Deux formations ont été organisées cette année sur le territoire de Cattenom :

- la première à destination d'entreprises françaises et luxembourgeoises, sur l'intégration du risque nucléaire dans leurs plans d'urgence interne (24 octobre 10h-13h dans les locaux de l'entreprise de BTP, COSTANTINI, à Niederkorn (LU)) ;
- la seconde à destination d'élus du territoire et de membres de la CLI sur la gestion de crise nucléaire au niveau local (25 octobre 9h-12h à la Mairie de Cattenom).

Ces formations ont été labellisées dans le cadre de l'appel à projets « Journée Nationale de la Résilience » du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer.

Pour l'an prochain, la CLI cherche à poursuivre la sensibilisation des petites entreprises (artisans et commerçants qui sont installés dans le périmètre de 5 à 10 km autour des installations).

Ces rencontres auraient pour but d'identifier les actions qu'ils pourraient mettre en place durant la phase de menace afin de protéger leur outil de travail, de recueillir leurs opinions sur ces actions et d'identifier les leviers de sensibilisation qui leur seraient utiles.

En ce qui concerne la formation des élus, l'Institut des Risques Majeurs propose, pour 2024, une formation de mise en application de l'activité du Plan communal de sauvegarde via un exercice sur table.

- **Information sur la conférence des CLI le 28 novembre 2023 à Paris**

Deux tables rondes seront organisées, l'une sur la gestion du risque, l'autre sur l'implication des habitants. Dans cette deuxième table ronde, la CLI de Cattenom sera mise à l'honneur au regard des formations organisées dans le cadre de la journée de la résilience, qui font suite à ses 2 ateliers sur le post-accident organisés en 2022 avec des acteurs du territoire.

Les membres de la CLI sont invités à s'y inscrire par l'intermédiaire de la secrétaire de la CLI.

## 8. Questions de la part du public

A l'issue de la réunion, une question est posée par une personne du public au sujet de l'avancement de la qualification du procédé US amélioré utilisé par EDF dans le cadre du phénomène de corrosion sous contrainte.

M. Jérôme LE SAINT explique que la démarche a été engagée fin 2022, et se situe dans sa phase finale. Parfois, lors des essais, des faux positifs sont constatés, c'est-à-dire que la présence de CSC est suspectée sur des soudures, mais qu'après contrôles non destructifs, aucune CSC n'est avérée. Par ailleurs, il ajoute qu'EDF travaille au développement de nouveaux moyens de détection pour réaliser, à l'avenir, le suivi en service, de la manière la plus fiable possible.

Une seconde question porte sur plusieurs points :

- la date de fin de la visite décennale de la tranche 3,
- les raisons d'un fortuit sur la tranche 2,
- les raisons d'un arrêt de la production sur les tranches 1 et 2 en 2024.

M. Jérôme LE SAINT évoque un redémarrage de la tranche 3, en arrêt pour simple rechargement, et non pas pour une visite décennale, prévu pour le weekend du 18 novembre 2023.

En ce qui concerne le réacteur n°2, il indique qu'il a été découplé le 8 novembre 2023, en raison d'un défaut sur un disjoncteur, imputé à RTE. La reconnexion devrait intervenir dans la présente journée (le 9 novembre). Il précise que le réacteur a bien réagi malgré cette coupure.

Enfin, en 2024, les réacteurs 1 et 2 seront mis à l'arrêt à certaines périodes afin d'économiser le combustible. En raison du phénomène de corrosion sous contrainte et du retard pris dans le calendrier des arrêts, EDF a dû reprogrammer tous ses arrêts sur les cinq prochaines années.

M. Jérôme LE SAINT explique la double contrainte liée au combustible : d'une part, il a une durée de vie minimale : s'il n'est pas assez épuisé, la sûreté n'est plus assurée. D'autre part, le CNPE de Cattenom doit économiser le combustible, ce qui explique le report de la visite décennale du réacteur n°4, mais dans le respect des dates réglementaires de fin de certains travaux.

Ainsi, un arrêt pour simple rechargement en 2024 a été retiré du programme en raison du fait qu'il faille économiser du combustible.

En 2024, le CNPE de Cattenom arrêtera donc ses réacteurs n°1 et 2 pour plusieurs semaines sans réaliser de travaux ni recharger du combustible.

La réunion de la CLI s'achève à 11h34.

Metz, le 9 novembre 2023.

Rachel ZIROVNIK

